

# Qui sont les travailleurs à bas revenus d'activité et quelles sont leurs situations sur le marché du travail ?

En 2018, 16% des travailleurs, soit 4,3 millions d'individus, perçoivent un revenu d'activité inférieur à 60% du revenu d'activité médian de l'ensemble des travailleurs, soit moins de 1097 euros mensuels nets. Le revenu d'activité correspond aux revenus individuels liés au travail, c'est-à-dire le salaire, les revenus d'activité indépendante, les indemnités maladie et accident du travail et les allocations chômage. Par rapport à l'ensemble des travailleurs, ceux à bas revenus d'activité sont plus souvent en emploi de façon discontinue au cours de l'année et sont plus souvent à temps partiel. Il s'agit plus souvent de personnes peu diplômées et de femmes.

Contrairement aux travailleurs principalement salariés à temps complet chaque mois, les personnes dont l'offre de travail est limitée (emploi moins de la moitié de l'année, avec chômage ou inactivité majoritaire le reste de l'année) sont majoritairement à bas revenus d'activité. L'emploi indépendant, ainsi que l'emploi salarié continu mais à temps partiel constituent également des facteurs de bas revenus d'activité. Les travailleurs principalement à temps partiel chaque mois sont plus souvent positionnés dans les métiers les moins rémunérateurs que ceux à temps complet, ce qui pèse sur leurs revenus d'activité.

En 2018, 4,3 millions de travailleurs perçoivent des bas revenus d'activité sur un an<sup>1</sup> (encadré 1). Les revenus d'activité sont définis ici comme la somme du salaire net annuel, des revenus nets d'activité indépendante, des indemnités nettes maladie et accident du travail, ainsi que des allocations chômage nettes. Les travailleurs à bas revenus sont considérés ici comme ceux dont les revenus d'activité sont inférieurs à 60% du revenu

d'activité net médian des travailleurs. De 2007 à 2018, ce seuil passe de 908 euros à 1 097 euros mensuels nets, d'après l'enquête Statistiques sur les ressources et conditions de vie (SRCV) de l'Insee (encadré 2).

Combien de travailleurs sont à bas revenus d'activité et quelles sont leurs caractéristiques socio-professionnelles ? Quels statuts d'activité occupent-ils ? Pour les salariés, comment se positionnent-ils dans la distribution des salaires ?

## Plus souvent des femmes, employées, jeunes et sans diplôme

En 2018, 16% des travailleurs, soit 4,3 millions d'individus, ont des revenus nets d'activité sur un an inférieurs au seuil de bas revenus (13 167 euros annuels nets, soit 1 097 euros par mois) (tableau 1). En moyenne, leur revenu d'activité équivalait à 58% du seuil de bas revenus, soit 641 euros nets par mois (éclairage).

Les travailleurs à bas revenus d'activité sont très majoritairement des femmes (63%, contre 49% pour l'ensemble des travailleurs). Ils sont plus souvent employés, cette catégorie représentant 42% des travailleurs à bas revenus, 16 points de plus que dans l'ensemble des travailleurs. Les artisans, commerçants, chefs d'entreprise sont également surreprésentés (+6 points), de même que les ouvriers (+4 points) et les agriculteurs (+3 points).

Les travailleurs à bas revenus d'activité sont moins diplômés, avec 26% de peu ou pas diplômés (+12 points par rapport à l'ensemble des travailleurs) et 52% de titulaires au mieux du bac (+8 points).

<sup>1</sup>En raison d'une rupture de série à partir de l'enquête SRCV 2020 (données sur l'année 2019), les données ne sont disponibles que jusqu'en 2018 (voir encadré 1).

**TABLEAU 1 | Caractéristiques des travailleurs à bas revenus d'activité comparativement à l'ensemble des travailleurs, et taux de bas revenus d'activité, en 2007 et 2018**

En %

	Travailleurs à bas revenus d'activité		Ensemble des travailleurs		Taux de bas revenus d'activité	
	2007	2018	2007	2018	2007	2018
<b>Ensemble</b>					<b>16</b>	<b>16</b>
<b>Sexe</b>						
Femme	68	63	48	49	23	21
Homme	32	37	52	51	10	12
<b>Âge</b>						
16-24 ans	15	15	6	7	41	38
25-49 ans	60	55	70	64	14	14
50-64 ans	25	30	24	29	17	17
<b>Catégorie socio-professionnelle</b>						
Agriculteurs exploitants	6	4	2	1	47	40
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	9	13	5	7	26	33
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3	4	14	19	3	3
Professions intermédiaires	11	12	24	25	7	8
Employés	49	42	30	26	25	26
Ouvriers	22	26	24	22	14	19
<b>Niveau du dernier diplôme obtenu</b>						
Aucun diplôme, brevet des collèges	36	26	22	14	27	29
CAP, BEP, baccalauréat	48	52	46	44	17	19
Diplôme du supérieur	16	22	32	42	8	8
<b>Composition du ménage</b>						
Couple avec enfant(s)	50	50	51	51	15	16
Couple sans enfant	21	19	21	21	16	15
Personne seule	11	15	16	17	12	14
Famille monoparentale	10	12	7	9	23	23
Ménage complexe	8	4	4	2	29	39
<b>Nationalité</b>						
Français	94	87	96	94	16	15
Etranger	6	13	4	6	22	39
<b>Taille de l'unité urbaine</b>						
Rural	33	27	27	22	19	20
Urbain hors QPV	49	57	50	58	16	16
QPV	7	6	6	3	20	28
Agglomération de Paris hors QPV	11	10	17	16	11	10
<b>Effectifs</b>	<b>4 000 000</b>	<b>4 300 000</b>	<b>25 100 000</b>	<b>26 600 000</b>		
<b>Part dans l'ensemble des travailleurs</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>100</b>	<b>100</b>		

Lecture: en 2018, 63% des salariés qui perçoivent des bas revenus d'activité sont des femmes; parmi les femmes, 21% perçoivent des bas revenus d'activité. Champ: individus déclarant une activité principale pour chaque mois de l'année, dont au moins 6 mois en tant qu'actif et au moins un mois en emploi, hors étudiants et retraités, France métropolitaine.

Source: Insee, enquête SRCV, calculs Dares.

La part des 16-24 ans est deux fois plus élevée parmi les travailleurs à bas revenus d'activité (15%) que dans l'ensemble (7%), même si cette tranche d'âge reste minoritaire par rapport aux autres. Cela s'explique par une moins bonne insertion dans l'emploi que leurs aînés et de plus faibles rémunérations horaires lorsqu'ils sont salariés [1]. Les travailleurs à bas revenus d'activité comptent également une proportion supérieure d'étrangers (13%) que l'ensemble des travailleurs (6%).

## En 15 ans, une part de travailleurs à bas revenus d'activité en hausse chez les étrangers, les artisans et les ouvriers

Entre 2007 et 2018, le taux de travailleurs à bas revenus d'activité reste stable à 16% (tableau 1). Il augmente toutefois fortement chez les étrangers (+17 points), pour atteindre 39% en 2018, ainsi que chez les artisans et commerçants (+7 points par rapport à 2007, à 33%). L'instauration en 2009 du régime de l'auto-entrepreneur peut contribuer à cette

évolution au cours de la période, avec un développement de ce statut parmi les jeunes, qui perçoivent plus fréquemment de faibles revenus d'activité et sont le plus souvent artisans [2]. La situation des ouvriers se dégrade aussi sensiblement, avec une hausse de 5 points de la part de travailleurs à bas revenus entre 2007 et 2018.

À l'inverse, la part de travailleurs à bas revenus d'activité chez les femmes baisse de 2 points entre 2007 et 2018, suivant la même tendance que celle observée à partir des années 1990 au sein de la population salariée [3].

## Des situations d'emploi sur un an moins stables pour les travailleurs à bas revenus d'activité

Les travailleurs à bas revenus d'activité ont des formes d'emploi sur un an (encadré 1) bien plus souvent incomplètes que les autres travailleurs. L'emploi salarié à temps plein toute

## ENCADRÉ 1 • Définition des travailleurs et des statuts d'activité à partir de l'enquête SRCV

L'enquête Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) est la partie française de l'enquête annuelle européenne EU-Silc (*Community Statistics on Income and Living Conditions*), harmonisée par Eurostat et utilisée pour comparer les conditions de vie entre pays européens.

Un travailleur est défini ici comme un individu actif au moins 6 mois au cours de l'année, dont au moins un mois en emploi, selon la définition retenue par l'Insee dans le cadre des travaux menés sur les travailleurs pauvres en comparaison internationale [4][5]. L'effectif de travailleurs au cours d'une année est obtenu à partir du calendrier d'activité mensuel fourni par l'enquête SRCV, qui décrit le statut d'activité déclaré par les individus au titre de leur activité principale pour chaque mois de l'année précédant la date de l'enquête, et prend les modalités suivantes :

- en emploi salarié à temps complet
- en emploi salarié à temps partiel
- en emploi non salarié
- au chômage
- à la retraite
- en études
- autre inactivité

On distingue ensuite les travailleurs selon leur statut d'activité au cours de l'année (emploi toute l'année ou pas) et selon la nature des emplois occupés (temps complet ou temps partiel notamment).

Sur un an, chaque travailleur occupe ainsi une situation longitudinale sur le marché du travail parmi celles ci-après, qui forment une partition de l'ensemble :

- en emploi salarié à temps complet chaque mois
- en emploi salarié à temps partiel chaque mois
- en emploi salarié à temps partiel ou complet chaque mois
- en emploi non salarié chaque mois
- en emploi salarié ou non salarié chaque mois
- en emploi une partie majoritaire de l'année
- en emploi moins de la moitié de l'année

Toutefois, en tenant compte seulement des activités principales déclarées chaque mois, cette méthode ne rend pas compte de situations d'activité spécifiques (notamment pluriactivité au cours d'un même mois ou travail à temps complet mais pas tous les jours du mois dans le cas des contrats courts).

En 2020, l'enquête SRCV fait l'objet d'une refonte qui modifie le mode de calcul des poids et des imputations de certaines variables, avec un impact particulier sur les variables de revenus. Cette refonte occasionne une rupture de série rendant impossible l'exploitation de séries longues au-delà de l'année 2019 (données sur l'année 2018).

Les exploitations de l'enquête présentées ici excluent les étudiants et les retraités.

l'année, largement majoritaire sur l'ensemble des travailleurs (66 % en 2018), est très minoritaire chez les travailleurs à bas revenus (16 %) (tableau 2). 27 % des travailleurs à bas revenus d'activité ne sont en emploi qu'une partie de l'année, contre 9 % pour l'ensemble des travailleurs. Ils sont également moins souvent salariés chaque mois de l'année (51 % contre 80 % pour l'ensemble des travailleurs). Pour ceux qui le sont, le temps partiel est nettement plus fréquent pour les travailleurs à bas revenus. Près des deux tiers des salariés chaque mois à bas revenus sont à temps partiel et représentent 32 % de l'ensemble des travailleurs à bas revenus, contre un sur six pour l'ensemble des salariés chaque mois, qui représentent 12 % de l'ensemble des travailleurs. Le statut d'indépendant chaque mois de l'année est également plus répandu chez les travailleurs à bas revenus (20 % contre 10 % pour l'ensemble des travailleurs), particulièrement pour les hommes.

### Un risque moindre de bas revenus d'activité pour les salariés chaque mois de l'année

Les faibles quotités d'emploi (sur l'année, en fonction du nombre de mois principalement en emploi ; ou, sur une semaine, suivant le nombre d'heures travaillées) sont un facteur déterminant de la faiblesse des revenus d'activité. En 2018, seuls 13 % des travailleurs principalement en emploi chaque mois de l'année perçoivent des faibles revenus d'activité (graphique 1).

Parmi eux, les salariés chaque mois présentent une moindre part de travailleurs à bas revenus d'activité (10 %) que les indépendants chaque mois (32 %). À l'opposé, 50 % des travailleurs qui alternent emploi, chômage et/ou inactivité ont des bas revenus d'activité. Cette proportion atteint même 62 % pour ceux qui sont en emploi entre 1 et moins de 6 mois, au chômage et/ou inactifs le reste de l'année. Par ailleurs, un plus grand nombre d'heures travaillées protège des faibles revenus d'activité. En 2018, seuls 4 % des salariés chaque mois à temps complet ont de bas revenus d'activité, contre 44 % des salariés chaque mois à temps partiel. Ces résultats sont relativement stables sur la période 2007 à 2018 (graphique 1 en ligne).

### De bas revenus d'activité pour la moitié des aides de ménages

Dans 10 métiers, plus d'un travailleur sur cinq perçoit de bas revenus d'activité (graphique 2). Cette proportion est la plus élevée chez les aides de ménage<sup>2</sup> (50 %) et les assistants de fabrication de l'alimentation<sup>3</sup> (48 %). Vient ensuite le personnel soignant, qui regroupe les aides-soignants en institution et à domicile, les aides-enseignants et les gardes d'enfants (assistantes maternelles et gardes à domicile ou hors de l'école), avec 38 % de travailleurs à bas revenus d'activité. Ces métiers sont majoritairement peu qualifiés (*i.e.* avec un niveau d'éducation inférieur ou égal au secondaire), à l'exception des professions intermédiaires des services

<sup>2</sup>Aides de ménage et agents d'entretien à domicile ou en entreprise, laveurs de véhicules, de vitres et de linge et autres laveurs manuels.

<sup>3</sup>Aides de cuisine et cuisiniers non qualifiés en restauration rapide.

**TABLEAU 2 | Répartition des travailleurs selon leur niveau de revenu et leur statut d'activité sur un an en 2018 (en %)**

En %

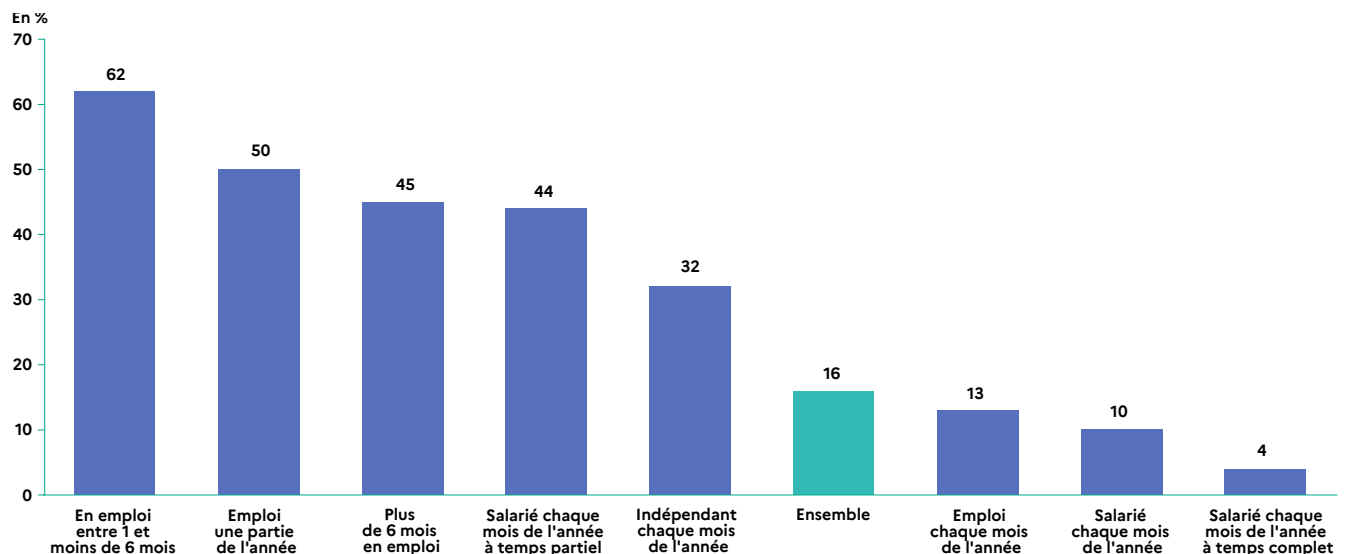
Statut d'activité	Bas revenus d'activité			Ensemble des travailleurs		
	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes	Ensemble
<b>Emploi toute l'année</b>	<b>76</b>	<b>67</b>	<b>73</b>	<b>90</b>	<b>92</b>	<b>91</b>
<i>dont salarié toute l'année</i>	61	35	51	82	79	80
à temps complet	14	19	16	57	74	66
à temps partiel	43	15	32	21	3	12
à temps complet ou partiel au cours de l'année	4	1	3	4	1	2
<i>dont indépendant toute l'année</i>	14	30	20	8	12	10
<i>dont indépendant ou salarié au cours de l'année</i>	1	2	1	1	1	1
<b>Emploi une partie de l'année</b>	<b>24</b>	<b>33</b>	<b>27</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>9</b>
<i>dont emploi au moins 6 mois dans l'année</i>	16	18	17	7	5	6
avec chômage majoritaire le reste de l'année	9	17	12	5	5	5
avec inactivité majoritaire le reste de l'année	6	1	4	2	0	1
<i>dont emploi moins de 6 mois dans l'année</i>	8	14	11	3	3	3
avec chômage majoritaire le reste de l'année	8	14	10	3	3	3
avec inactivité majoritaire le reste de l'année	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Effectifs</b>	<b>4 300 000</b>			<b>26 600 000</b>		
<b>Part de l'ensemble des travailleurs</b>	<b>16%</b>			<b>100%</b>		

Lecture: en 2018, 20% des travailleurs à bas revenus sont indépendants chaque mois de l'année.

Champ: individus déclarant une activité principale pour chaque mois de l'année, dont au moins 6 mois d'activité et au moins un mois en emploi, hors étudiants et retraités, France métropolitaine.

Source: Insee, enquête SRCV, calculs Dares.

**GRAPHIQUE 1 | Taux de travailleurs à bas revenus d'activité selon leur situation sur le marché du travail en 2018**



Lecture: en 2018, 44% des salariés principalement à temps partiel chaque mois ont des faibles revenus d'activité.

Champ: individus déclarant une activité principale pour chaque mois de l'année, dont au moins 6 mois d'activité et au moins un mois en emploi, hors étudiants et retraités, France métropolitaine.

Source: Insee, enquête SRCV, calculs Dares.

juridiques, des services sociaux et assimilés, correspondant à un niveau d'enseignement supérieur de cycle court. Parmi ces 10 métiers, 6 peuvent être assimilés aux professions qualifiées de « métiers de la deuxième ligne » dans le secteur privé durant la crise du Covid-19: les aides de ménage; les manœuvres de l'agriculture; les métiers de l'alimentation et du travail sur bois; les agriculteurs; les commerçants et vendeurs; les manœuvres des mines. Ils ont tous en commun de ne pouvoir s'exercer à distance, de contribuer aux tâches nécessaires à la continuité du fonctionnement de l'économie

pendant la crise sanitaire, et de présenter des conditions de travail moins favorables que dans l'ensemble du secteur privé [6].

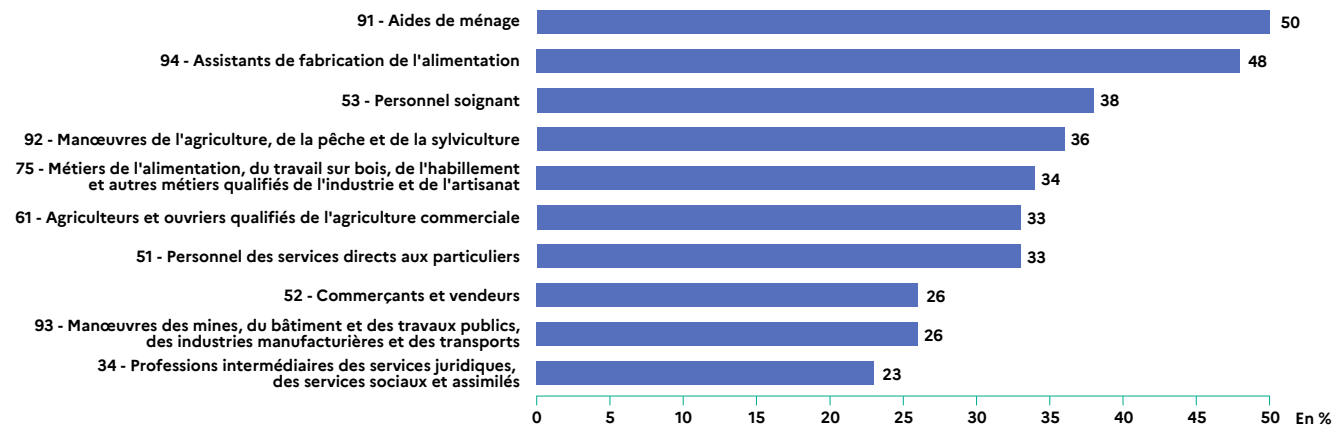
Chez les travailleurs principalement salariés chaque mois de l'année et percevant de bas revenus d'activité, les aides de ménages et le personnel soignant sont davantage présents (respectivement 22% et 19%) que parmi l'ensemble des salariés chaque mois (5% et 6%) (graphique 3). Toutefois, le classement des métiers les plus fréquents exercés par les salariés à bas revenus d'activité varie selon leur quotité de

travail. Les personnels soignants sont plus répandus parmi les salariés à bas revenus à temps complet chaque mois (29% contre 14% chez ceux à temps partiel toute l'année), la situation étant inversée pour les aides de ménage (6% contre 31%). Parmi les salariés à bas revenus d'activité, ceux principalement à temps partiel chaque mois sont majoritairement des employés, alors que ceux à temps complet occupent certains métiers d'ouvriers qualifiés, comme les conducteurs de machines et d'installations fixes, ainsi que les conducteurs d'engins lourds de levage et de manœuvre.

## Davantage de salariés à bas revenus d'activité dans les métiers les moins rémunérateurs

Chez les salariés, le fait d'être à temps partiel constitue un facteur de risque d'être à bas revenus : à tous les niveaux de rémunération, la proportion de personnes à bas revenus est supérieure pour les salariés chaque mois à temps partiel par

GRAPHIQUE 2 | Les 10 premiers métiers aux parts de travailleurs à bas revenus les plus élevées en 2018



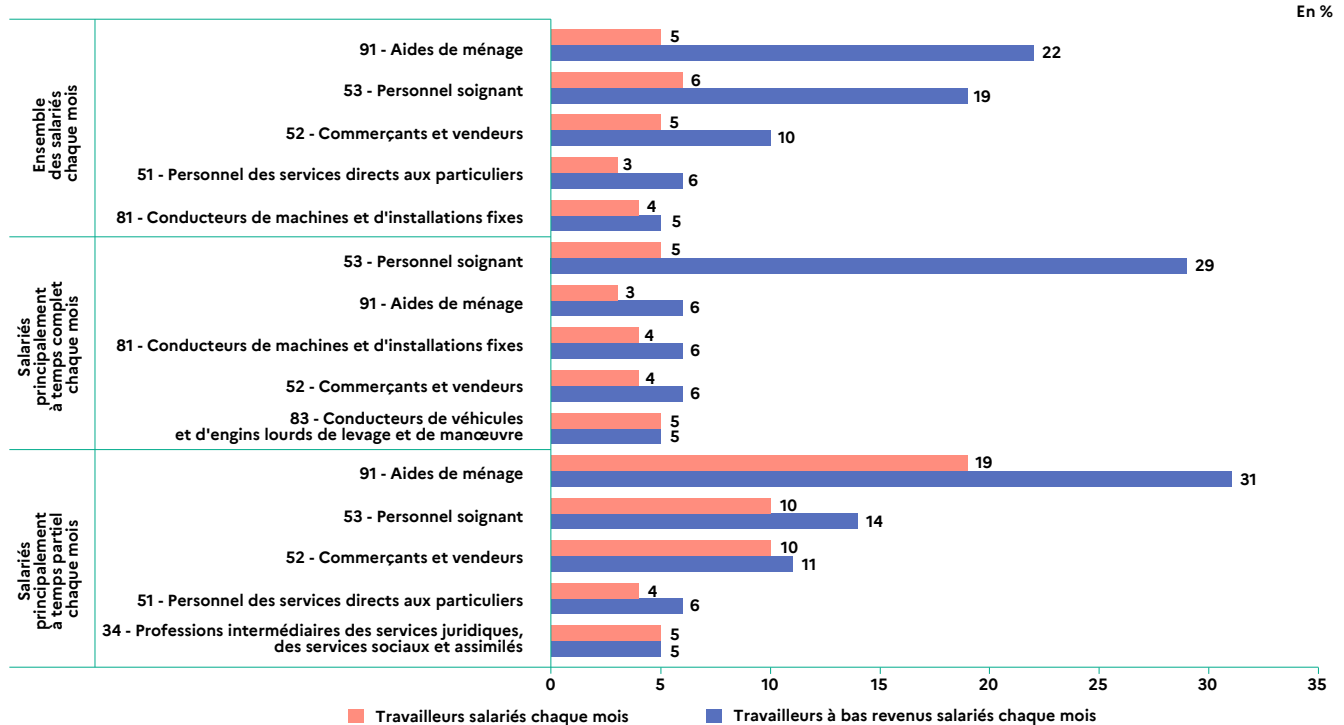
Note: les métiers avec moins de 5 individus dans l'enquête sont exclus.

Lecture: en 2018, 50% des aides de ménages ont de bas revenus d'activité.

Champ: individus déclarant une activité principale pour chaque mois de l'année, dont au moins 6 mois d'activité et au moins un mois en emploi, hors étudiants et retraités, France métropolitaine.

Source: Insee, enquête SRCV, calculs Dares.

GRAPHIQUE 3 | Les 5 métiers les plus fréquents des salariés à bas revenus d'activité selon leur quotité de travail en 2018



Note: les métiers avec moins de 5 individus dans l'enquête sont exclus.

Lecture: en 2018, 29% des salariés à bas revenus d'activité principalement à temps complet chaque mois sont personnel soignant; 5% de l'ensemble des salariés principalement à temps complet chaque mois occupent ce métier.

Champ: individus principalement salariés chaque mois de l'année, France métropolitaine.

Source: Insee, enquête SRCV, calculs Dares.

## ENCADRÉ 2 • Définition du revenu d'activité et estimation du niveau de rémunération par métier

### Bas revenus d'activité et pauvreté monétaire

L'indicateur de revenus d'activité développé dans cette étude ne tient pas uniquement compte des revenus directement liés à l'activité professionnelle (salaires annuels perçus et revenus d'une activité non salariée), mais inclut également des revenus individuels indirects liés au travail, à savoir les indemnités maladie et accident du travail, ainsi que les allocations chômage. Il est une extension du concept de revenu salarial annuel développé par l'Insee [7] et s'inscrit dans le prolongement des travaux menés sur la pauvreté laborieuse [4]. Par rapport au salaire horaire, la comptabilisation des revenus sur l'année et l'ajout des allocations chômage permettent ainsi de tenir compte du volume d'emploi au cours de l'année et des revenus des personnes qui alternent périodes d'emploi et de non-emploi. L'enquête SRCV distingue notamment les montants annuels nets d'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) ainsi que ceux liés aux indemnités maladie et accident du travail, ce qui n'est pas le cas des sources administratives qui s'en tiennent aux salaires, aux revenus d'activité indépendante et, uniquement sous certaines conditions, aux montants bruts d'allocation chômage.

Dans cette publication, un travailleur perçoit des bas revenus d'activité nets si ces derniers sont inférieurs à 60 % du niveau de revenu d'activité net médian de l'ensemble des travailleurs, par analogie avec le calcul du seuil de pauvreté monétaire. De 2007 à 2018, le seuil de bas revenus d'activité passe de 908 euros à 1 097 euros mensuels nets ([tableau A en ligne](#)). Le choix du seuil ne fait pas l'objet d'une définition institutionnelle. Lorsqu'il est légèrement modifié, cela joue sur la proportion de travailleurs à bas revenus, mais affecte peu le profil sociodémographique des travailleurs ainsi identifiés. En prenant un seuil égal au seuil de pauvreté monétaire des ménages (i.e. un niveau de vie inférieur à 60 % du niveau de vie médian des ménages), soit 1 128 euros nets par mois, la part des travailleurs à bas revenus serait alors de 17 % ([tableau B en ligne](#)).

Alternativement, en ne comptant que les revenus directement liés au travail (salaires et revenus d'activité indépendante) dans les revenus d'activité, la part de travailleurs à bas revenus serait de 19 % au lieu de 16 % ([tableau B en ligne](#)).

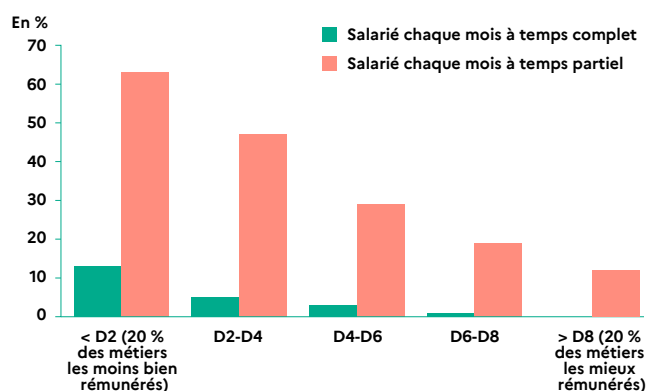
En plus de leurs revenus d'activité, les travailleurs à bas revenus ont d'autres ressources issues des revenus de leur ménage ou des prestations sociales, à partir desquels est calculé leur niveau de vie. Ainsi, en 2018, seuls 6 % des travailleurs à bas revenus d'activité vivent dans un ménage pauvre au sens de la pauvreté monétaire, une part relativement stable entre 2007 et 2018.

Au seuil retenu de revenus d'activité, une part importante des travailleurs à bas revenus perçoit notamment la prime d'activité, dont un des objectifs est de limiter la pauvreté des travailleurs à faibles revenus. Une partie de cette prime est d'ailleurs calculée en fonction de l'activité individuelle (bonus individuel). Toutefois, dans cette étude, la prime d'activité n'est pas incluse dans les revenus d'activité car il n'est pas possible de distinguer la part individuelle de celle dépendant du ménage dans l'enquête SRCV.

### Estimation du niveau de rémunération par métier

Pour approcher le salaire horaire des salariés, qui ne figure pas dans l'enquête SRCV, la répartition des métiers selon leur niveau de salaire moyen est utilisée. Le salaire moyen est calculé sur le champ des salariés à temps complet toute l'année, ce qui approche un salaire horaire sous l'hypothèse que ces derniers occupent un emploi salarié à temps complet tous les jours du mois. Il est ensuite possible de répartir les salariés dans la distribution des métiers selon ce niveau de salaire, ce qui permet d'obtenir une estimation de leur positionnement dans la distribution des salaires en équivalent temps plein.

GRAPHIQUE 4 | Part de salariés à bas revenus d'activité par niveau de rémunération de leur métier en 2018



Lecture : en 2018, 63 % des salariés appartenant à un métier faisant partie des 20 % les moins bien rémunérés (encadré 2) et à temps partiel chaque mois de l'année perçoivent de bas revenus d'activité.

Champ : individus déclarant une activité salariée tous les mois de l'année, France métropolitaine.

Source : Insee, enquête SRCV, calculs Dares.

rapport à ceux chaque mois à temps complet (graphique 4). Pour autant, cet effet de la quotité de travail se combine avec un effet du niveau de salaire. Ainsi, même à temps partiel, les salariés chaque mois de l'année dont le métier se situe dans les 20 % les mieux rémunérés sont relativement protégés du risque de bas revenus d'activité, avec seulement 12 % de travailleurs à bas revenus d'activité. Par comparaison, parmi les 20 % des métiers les moins bien rémunérés, ce sont 63 % des salariés chaque mois à temps partiel qui perçoivent des bas revenus d'activité.

Cette combinaison des deux effets de la quotité de travail et du niveau de rémunération sur le risque d'être à bas revenu d'activité est par ailleurs fréquente : les métiers où les proportions de temps partiel sont les plus importantes sont souvent ceux qui sont les moins rémunérateurs [8]. Au total, près de la moitié (43 %) des salariés chaque mois à temps partiel occupe un métier parmi les 20 % des métiers les moins bien rémunérés, alors qu'ils ne sont que 9 % à occuper un des métiers figurant parmi les 20 % mieux rémunérés ([graphique 2 en ligne](#)). ●

## ÉCLAIRAGE • Les différentes sources de revenus d'activité des travailleurs : une majorité de salaires et des revenus plus faibles pour les indépendants

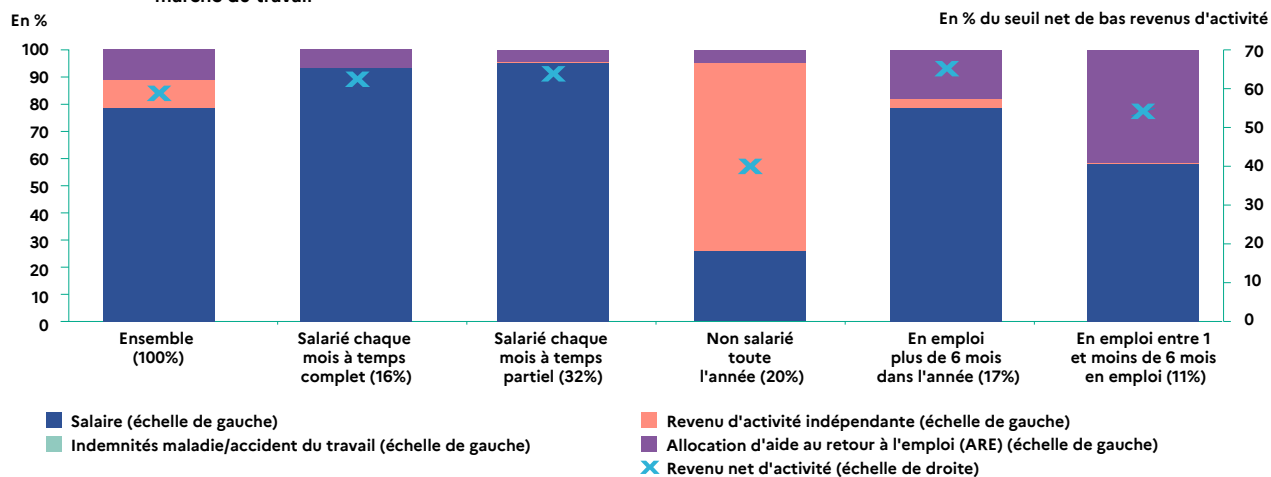
En 2018, 79 % du revenu d'activité net moyen des travailleurs à bas revenus est composé de salaires, tandis que les aides au retour à l'emploi (ARE) et les revenus d'activité indépendante y contribuent respectivement à hauteur de 11 % et 10 % (graphique A). La part du montant d'indemnités journalières maladie et accident du travail est quasi nulle.

Les travailleurs à bas revenus d'activité déclarant chaque mois de l'année être non salarié en statut principal, ont une part de revenus d'activité indépendante logiquement plus élevée (69%). Néanmoins, ils perçoivent également des salaires (26%) et des ARE (5%) en complément de leur activité principale. Les travailleurs à bas revenus d'activité qui ne sont pas en emploi toute l'année perçoivent une part d'ARE mécaniquement plus importante, compte tenu de la définition des travailleurs retenue pour cette étude (au moins 6 mois d'activité dont au moins un en emploi). Elle est de 18% pour les travailleurs à bas revenus en emploi une majeure

partie de l'année et atteint 42% pour les personnes en emploi durant moins de 6 mois.

Le revenu d'activité moyen de l'ensemble des travailleurs à bas revenus équivaut à 58 % du seuil de bas revenus, soit 641 euros nets mensuels. Il est le plus élevé pour les salariés chaque mois à temps partiel (65 % du seuil de bas revenus) et les travailleurs en emploi la majeure partie de l'année (65%). Le niveau de salaire moyen de ces derniers est moins élevé que celui des salariés toute l'année mais reste supérieur à la moyenne ; leur montant d'ARE se situe également au-delà de la moyenne. Les indépendants toute l'année sont ceux qui perçoivent les plus faibles revenus d'activité parmi les travailleurs à bas revenus (40 % du seuil de bas revenus, soit 436 euros mensuels nets). Le revenu d'activité moyen tombe à 301 euros nets mensuels si on prend seulement en compte les revenus issus de leur activité indépendante.

GRAPHIQUE A | Décomposition du revenu net d'activité moyen des travailleurs à bas revenus d'activité en 2018, selon leur situation sur le marché du travail



Note: la somme des différents statuts n'est pas égale à 100% car les statuts d'activité minoritaires au cours de l'année ne sont pas présentés, comme l'alternance entre des mois principalement en emploi salarié et principalement en emploi indépendant.

Lecture: en 2018, le salaire net des travailleurs en emploi moins de 6 mois dans l'année contribue à 58% de leur revenu d'activité net moyen, lequel équivaut à 54% du seuil de bas revenus d'activité de 1097 euros mensuels nets, soit 597 euros mensuels nets.

Champ: individus déclarant une activité principale pour chaque mois de l'année, dont au moins 6 mois d'activité et au moins un mois en emploi, hors étudiants et retraités, France métropolitaine.

Source: Insee, enquête SRCV, calculs Dares.

Noémie Le Toullec (Dares)

### Pour en savoir plus

- [1] Groupe d'experts sur le SMIC (2018), « [Salaire minimum interprofessionnel de croissance – rapport 2018](#) », novembre.
- [2] Azougagh M., Delmas F. (2022), « [Un peu plus d'un indépendant sur dix gagne moins de la moitié du Smic annuel et vit sous le seuil de pauvreté](#) », *Insee Première* n° 1884, janvier.
- [3] Demailly D. (2012), « [Les bas salaires en France entre 1995 et 2011](#) », *Dares Analyses* n° 68, octobre.
- [4] Ponthieux S. (2007), « [Les travailleurs pauvres comme catégorie statistique. Difficultés méthodologiques et exploration d'une notion de pauvreté en revenus d'activité](#) », Insee, Document de travail n°F0902, mars.
- [5] Cazenave M.-C. (2006), « [Les travailleurs pauvres dans les pays développés](#) », in *Les Travaux de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale 2005-2006*, La Documentation française, p. 199-225, février.
- [6] Amossé T., Erhel C., et al. (2021), « [Quelles sont les conditions de travail des métiers de la « deuxième ligne » de la crise Covid?](#) », *Dares Analyses* n° 23, mai.
- [7] Aeberhardt R., Pouget J., et Skalitz A. (2007), « [Le revenu salarial et ses composantes, évolutions et inégalités de 1978 à 2005](#) », in *Les salaires en France*, *Insee Références*, novembre.
- [8] Groupe d'experts sur le SMIC (2022), « [Salaire minimum interprofessionnel de croissance – rapport 2022](#) », novembre.

# Dares

• **Déchiffrer** le monde du travail  
pour **éclairer** le débat public

## Retrouvez nos études et statistiques



[dares.travail-emploi.gouv.fr](https://dares.travail-emploi.gouv.fr)



[dares.communication@travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@travail.gouv.fr)



[twitter.com/dares\\_travail](https://twitter.com/dares_travail)



[linkedin.com/company/dares-ministère-du-travail](https://linkedin.com/company/dares-ministère-du-travail)

**Directeur de la publication**  
Michel Houdebine

**Directrice de la rédaction**  
Anne-Juliette Bessone

**Secrétaires de rédaction**  
Thomas Cayet

**Maquettistes**  
Christophe Chauvin, Valérie Olivier

**Mise en page**  
Dares, ministère du Travail,  
de la Santé et des Solidarités

**Réponses à la demande**  
[dares.travail-emploi.gouv.fr/contact](https://dares.travail-emploi.gouv.fr/contact)

**Contact presse**  
Joris Aubrespin-Marsal  
[joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr](mailto:joris.aubrespin-marsal@travail.gouv.fr)

ISSN 2267 - 4756

La Dares est la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités. Elle contribue à la conception, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques, et plus largement à éclairer le débat économique et social.

[dares.travail-emploi.gouv.fr](https://dares.travail-emploi.gouv.fr)

RETROUVEZ LES DONNÉES DES GRAPHIQUES  
ET TABLEAUX SUR NOTRE SITE INTERNET.

